CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SÉJOURS ET ÉVÈNEMENTS BIKE&TRIP

Activité de Bike & Trip
L'activité principale de Bike & Trip est l'organisation de séjours, nommé « Séjour » dans le texte ci-après, tout compris et d'évènements à la journée à vélo, nommé « Evènement » dans le texte ci-après.
Bike & Trip propose également des évènements d'entreprise tels que des journées team building ou réunion d'équipe, des séminaires sur plusieurs jours ou des activités pour les CSE, l'ensemble est nommé « prestation d'entreprise » dans le texte ci-après.

Aptitude physique
Le participant doit s'assurer que sa condition physique est adaptée au séjour ou évènement envisagé. Un niveau de difficulté est défini pour chaque séjour et évènement. Bike & Trip et le moniteur ne sauraient être tenu pour responsable en cas d'insuffisance physique révélée lors du séjour ou évènement. Dans le cas où la situation devenait dangereuse pour le client, Bike & Trip se réserve le droit d'écarter temporairement ou définitivement le participant sans qu'il ne puisse contester la décision prise et réclamer quelconque indemnisation ou remboursement à ce titre.
Aucun certificat médical n'est demandé pour la participation à l'un de nos séjours ou évènements. Pour votre santé, vous vous engagez à être en pleine possession de vos moyens physiques et nous vous recommandons d'effectuer un bilan médical peu de temps avant le début du séjour ou évènement.

Matériel et équipement du cycliste
Chaque participant est tenu responsable de son vélo, son matériel et de ses équipements. Bike & Trip vous recommande de faire réviser votre vélo avant le début du séjour. Il pourra vous être refusé de participer si l'état de votre vélo est jugé non sécuritaire lors du check vélo réalisé en début de séjour ou évènement. Aucun remboursement ne pourrait alors être réclamé.
Le port du casque est obligatoire pour toute participation à un séjour, évènement ou prestation Bike & Trip.

Bagages
Bike & Trip ainsi que les hébergeurs ne peuvent être tenus responsable en cas de perte, vol ou dégradation des effets personnels et matériel. Chaque participant est tenu de conserver avec lui et sous sa responsabilité les objets fragiles et précieux (lunettes, appareils électroniques, documents, etc.). Chaque participant doit veiller à la présence de ses bagages lors de l'organisation des transferts.
Bike & Trip décline toute responsabilité en cas de casse de matériel (vélo, lunette, tenue casque,…) lors de chute individuelle ou collective.
Bike & Trip ne versera aucune indemnisation en cas de détérioration, vol ou perte. Nous vous recommandons de souscrire à une assurance tous risques vélos par le biais d'un assureur privé ou via les assureurs de fédération si vous êtes licenciés (FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI, …).

Sécurité
Les parcours vélo sont sur route ouverte. Le client s'engage à respecter le code de la route et notamment à rouler bien sur la droite de la chaussée, d'autant plus que les routes de montagne peuvent être étroites, sinueuses et sans visibilité. Dans les descentes, le client doit à tout moment maîtriser son allure et à ne pas couper les virages. Le client s'engage à respecter les consignes du moniteur qui l'encadre.
Le port du casque est obligatoire et le client s'engage à fournir un vélo en parfait état de marche. (voir paragraphe matériel et équipement du cycliste)

Inscription et réservation
L'inscription à l'un de nos séjours, évènements ou prestation implique l'acceptation des présentes conditions générales et particulières de vente.

- La réservation de nos séjours n'est effective qu'après acceptation du devis, validation de la fiche d'inscription et le versement d'un acompte de 30% du montant du séjour.
- La réservation de nos évènements n'est effective qu'après validation de la fiche d'inscription et le règlement de la totalité du montant de l'évènement.
- Pour ce qui est des prestations, la validation du devis et le versement d'un acompte de 30% vaut commande ferme et acceptation. La réservation d'un séjour, d'un évènement ou d'une prestation est validée par l'envoi d'un mail de confirmation par Bike & Trip. Le dossier sera alors considéré comme définitivement réservé et confirmé.

Prix
Les prestations comprises dans le prix sont indiquées dans le devis et la fiche de voyage. Le prix facturé peut différer de celui figurant sur la page séjour de notre site internet du fait de la souscription éventuelle d'options proposées pour chaque séjour ou de demandes spécifiques du client. Le

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SÉJOURS ET ÉVÈNEMENTS BIKE&TRIP

prix total du séjour est défini dans un devis qui sera soumis à acceptation par le client en amont de la réservation.

Le prix des séjours et évènements est établi sur la base d'un nombre minimum de participants (défini pour chaque séjour et évènements dans les fiches techniques et devis). Dans le cas où ce nombre minimal n'est pas atteint, Bike & Trip peut annuler le séjour ou l'évènement au plus tard 20 jours avant la date de début (voir modalité d'annulation) ou proposer son maintien par application d'un supplément par participant.

Condition de paiement

Le versement d'un acompte de 30% du montant du séjour est demandé à la réservation. Le solde devra être réglé au moins 30 jours avant la date de début du séjour. Dans le cas d'une inscription moins de 30 jours avant la date du séjour dans la limite des disponibilités, le client devra procéder au paiement de 100% du montant du séjour.
Pour ce qui est des évènements, 100% du montant de l'évènement est versé lors de la réservation.
Pour les prestations, le versement d'un acompte de 30% est demandé à la réservation. Le solde de la prestation sera facturé après réalisation de la prestation et devra être payé 30 jours à date de facture.
Le règlement devra être effectué par virement bancaire.

Annulation

> Annulation par le client

Aucune assurance annulation n'est incluse dans les prix des séjours, évènements ou prestations. Toute demande d'annulation par le client doit être notifié à Bike & Trip par tout moyen écrit permettant un accusé de réception (courrier ou mail). En cas d'annulation par le client, les montants suivants seront retenus :

- Plus de 30 jours avant la date de début : 30% du montant total,
- Entre 30 et 16 jours : 60% du montant total,
- A moins de 15 jours : 100% du montant total.

La non présentation au lieu de rendez-vous, l'abandon au cours du séjour/évènement par le client ne donne droit à aucun remboursement.

> Annulation par Bike &Trip

Dans le cas de l'annulation d'un séjour, évènement ou prestation par Bike & Trip, le client sera informé au plus tard 20 jours avant la date de début du séjour.
Bike & Trip peut être amené à annuler un séjour, évènement ou prestation pour non atteinte du nombre minimal de participant, pour une raison indépendante de sa volonté, pour cas de force majeure ou pandémie. Dans ce cas de l'annulation par Bike & Trip, le client sera informé au plus tard 20 jours avant la date de début du séjour. Dans la mesure du possible, une formule de remplacement équivalente sera proposée au client. Si cette proposition ne convient pas au client, le remboursement intégral sera effectué. Le client ne peut prétendre à aucune indemnité compensatrice.

Modification

Le programme de chaque séjour ou évènement est un programme prévisionnel. Il est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques, d'évènements indépendants de notre volonté, en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité.
L'organisateur se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité et le bien-être du groupe. Aucun remboursement ne pourrait alors être réclamé.

Assurance annulation, assistance et rapatriement

Bike & Trip recommande à ses clients de souscrire à une assurance annulation, assistance, rapatriement pour l'achat d'un séjour ou évènement. Bike & Trip propose dans les options du séjour de souscrire à la formule AVA Tourist Card proposé par AVA Assurances. Les conditions générales du contrat d'assurance et d'assistance voyage sont consultables sur notre site internet ou disponible sur simple demande.
Bike & Trip sert seulement l'intermédiaire entre le client et l'assurance. Le client peut également souscrire à une assurance annulation, assistance, rapatriement de son choix sans passer par l'intermédiaire de Bike & Trip.

Garantie

Les séjours et évènements Bike & Trip sont vendus par la SARL SLJB et sont garantis par l'immatriculation opérateur de voyage n° IM073240004.

Responsabilité

Bike & Trip garantit le bon déroulement du séjour, évènement ou prestation. Conformément aux dispositions de l'article L211-16 du Code du Tourisme, la responsabilité de Bike & Trip ne saurait être engagée en cas d'inexécution

Bike & Trip

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SÉJOURS ET ÉVÈNEMENTS BIKE&TRIP

ou mauvaise exécution du contrat imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la réalisation du contrat, soit à un cas de force majeure.
Toute activité physique comporte un risque et le cyclisme est une activité à risque. Chaque participant en est conscient et assume les risques liés à la pratique du cyclisme. Il s'engage à ne pas faire porter la responsabilité d'accidents ou d'éventuels incidents pouvant survenir de façon individuelle ou collective. Chaque participant doit se conformer aux règles élémentaires de prudence et de sécurité ainsi que suivre les directives du moniteur.
De même, Bike & Trip ne saurait être responsable de l'imprudence individuelle d'un ou de plusieurs participant(s). Bike & Trip se réserve le droit d'exclure un participant dont le comportement mettrait en danger la sécurité du groupe ou son bien-être. Aucun remboursement ne pourrait alors être réclamé.

Réclamation
Toute réclamation doit nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 8 jours après la date de fin du séjour ou évènement.

Litige - Médiation de la consommation
En cas de litige entre le client et Bike & Trip, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel).
A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :
La Société Médiation Professionnelle - Alteritae
www.mediateur-consommation-smp.fr
5 rue Salvaing - 12000 Rodez

SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

RGPD
Les informations collectées vous concernant sont destinées à l'usage de Bike & Trip et pourront être communiquées à tout prestataire pour l'exécution de la prestation souscrite. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression, pour toute information vous concernant en vous adressant à : Bike & Trip, 197 rue Paul Giguet 73200 Albertville ou par mail contact@bikeandtrip.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Droit à l'image
Bike & Trip se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises durant les séjours, évènements et prestations pour communiquer et promouvoir ses activités. Vous disposez du droit de refuser l'utilisation des médias sur lesquels vous apparaissez. Vous pouvez pour cela faire une demande de rectification et retrait des données en écrivant à Bike & Trip, 197 rue Paul Giguet 73200 Albertville ou par mail contact@bikeandtrip.fr.

Informations légales :
Statut du propriétaire : Gérante – Stéphanie BONFILS
Dénomination : SARL SLJB
Capital : 10000€
Nom commercial : Bike & Trip
Siège social : 197 rue Paul Giguet, 73200 ALBERTVILLE (FRANCE)
Téléphone : +33 6 87 56 34 51
SIRET : 982 851 917 00012
n°TVA INTRACOMMUNUTAIRE : FR09982851917
Email : contact@bikeandtrip.fr
Numéro d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM073240004
Garantie financière : Accelerant Insurance Europe SA, Bastion Tower, level 20, Place du Champ de Mars 5, 1060 BRUXELLES, BELGIQUE - n° de police A54484
RC Pro opérateur de voyage : HELVETIA COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES - 25, quai Lamandé – 76600 LE HAVRE (FRANCE) - n° de police 92504123